



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

R
V

18165204

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche-en-Famenne
Le 21/11/18
~~Le Greffier~~

Greffe

N° d'entreprise : 0453.771.542
Dénomination

(en entier) : **GUY DE SAUVAGE**

Forme juridique : SOCIETE AGRICOLE

Siège : Rue Felix Lefèvre, 30 à 6900 HARGIMONT

Objet de l'acte : Réduction de capital sans annulation de titres existant à imputer sur le capital
art 537 al 1^{er} CIR1992

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 26 décembre 2017

Après délibération, l'assemblée générale prend à l'unanimité tant par les associés
commanditaires que par les associés gérant les décisions suivantes :

L'assemblée décide de réduire le capital à concurrence de 84.186,69€ pour le ramener
de 115.136,69€ à 30.950,00€, par remboursement à chaque associé d'une somme de
67,35€ par part sociale, sans annulation de titres existant et à imputer sur le capital Art
537 al 1^{er} CIR 1992.

Guy de SAUVAGE VERCOUR
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/11/2018 - Annexes du Moniteur belge